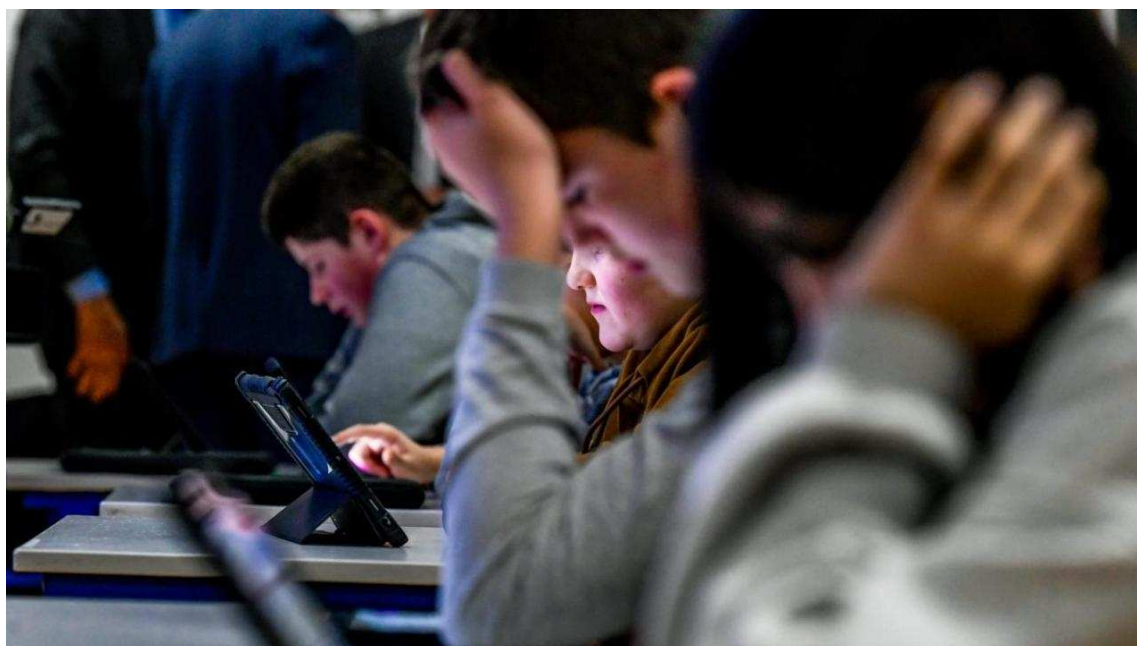


panorapresse.ouest-france.fr

Quel est ce « permis cyber » qu'ont décroché 186 élèves d'un collège de Seine-Maritime ?

3-4 minutes



Judi 29 janvier 2026, cette classe de 5e de L'Oiseau blanc a « planché » pour déjouer les pièges du cyberespace. | Boris Maslard/Paris Normandie

C'est inédit en France. Judi 29 janvier 2026, des collégiens de [Criqueotot-l'Esneval](#) ont décroché leur « permis cyber ». Ils sont en tout 186 à disposer de ce sésame. De quoi s'agit-il ? On vous explique.

Tout à l'heure, je vous ai parlé de quishing (hameçonnage par QR code, NDLR), mais là ça n'en est pas un. Scannez le QR code et vous aurez trois choix de jeu. Choisissez celui qui vous intéresse, et vous devrez faire en sorte de ne pas être piraté. » Judi 29 janvier 2026, dans une salle du collège L'Oiseau blanc de [Criqueotot-l'Esneval](#), 26 élèves de 5e écoutent les instructions de l'adjudant-chef Éric Dietrich, gendarme. Les collégiens passent une « épreuve » particulière, sur tablette numérique, à l'issue de laquelle ils décrocheront leur « permis cyber ».

« On leur laisse un accès au cyberespace, mais un accès raisonné et contrôlé. »

Il s'agit d'une expérimentation inédite en France, proposée par la gendarmerie seinomarine à l'Éducation nationale et au Département, ce dernier distribuant une tablette numérique à chaque collégien entrant en 6e. Le « permis cyber » vise à responsabiliser les élèves face aux risques du numérique, et à réagir en cas d'attaque par ce biais, ou de situation de cyberharcèlement. « Cela revient à installer un pare-feu pour ces jeunes. On leur laisse un accès au cyberespace, mais un accès raisonné et contrôlé. Nous voulons surtout leur donner les clés pour qu'ils exercent leur vigilance par rapport aux dérives qu'ils pourraient constater », développe le colonel Johnny Charrier.

Dérives du cyberespace

Ces « dérives », nous en avons un aperçu lorsque les collégiens effectuent leur « épreuve ». « Un garçon m'envoie des messages en disant qu'il veut se venger de sa petite copine en faisant du "revenge porn(1) », nous livre Emma, 12 ans, en plein « jeu cyberharcèlement ». La jeune fille a les bons réflexes : elle a déconseillé au garçon de se venger, et a prévenu la copine de celui-ci en lui conseillant d'alerter ses parents.



À l'issue de leur « épreuve », les collégiens ont obtenu leur « permis cyber ». | Boris Maslard/Paris Normandie

Juste avant leur mise en situation, les collégiens ont bénéficié d'une formation théorique. « J'ai commencé par un quiz, puis présenté des diaporamas sur "l'hygiène numérique", par exemple la sécurité des mots de passe, les dangers du téléchargement de jeux gratuits, de la diffusion de photos personnelles sur les réseaux sociaux... Et j'ai rappelé les dispositifs de protection existants, comme le programme "Phare" de l'Éducation nationale, le numéro 3018 et le site 17cyber », illustre l'adjutant-chef Éric Dietrich.

L'expérimentation a débuté en octobre 2025 au collège L'Oiseau blanc, dont les 186 élèves de 5e (incluant les 26 de ce jeudi), ont décroché leur « permis cyber ». Le dispositif doit s'étendre à une trentaine de collèges du département d'ici juin 2026.

(1) « Vengeance pornographique » en anglais, consistant à rendre publiques, sans le consentement de la victime, des images ou propos érotiques échangés en privé.